

Après l'échec de la journée du 30 novembre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A Bordeaux, aucun départ n'était prévu pour les compagnies de navigation subventionnées.

L'action contre les agitateurs professionnels

Dimanche, à la fin de l'après-midi, M. de Chappedelaine, ministre de la Marine marchande, a précisé sa position à l'égard des grévistes du Havre.

L'agitation qui s'est manifestée depuis vendredi n'a aucun caractère corporatif, et n'a pris toute son ampleur que la veille du départ de notre paquebot « Normandie ».

Je viens de parler des meneurs, car je suis profondément persuadé que la grande majorité du personnel de nos compagnies de navigation subventionnées ne demande qu'à travailler tranquillement.

L'arrestation immédiate des meneurs les aurait empêchés d'abuser impunément de la bonne foi de leurs camarades.

Je dois toutefois signaler que M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a pris immédiatement les dispositions nécessaires afin que les décisions gouvernementales ne soient pas plus longtemps mises en échec.

Je dois toutefois signaler que M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a pris immédiatement les dispositions nécessaires afin que les décisions gouvernementales ne soient pas plus longtemps mises en échec.

Plus précis devait être encore un passager français : « Cette grève est une honte. Il fallait voir sourdre certains commentateurs. Nous autres, les Français, nous en avions le rouge au front. »

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

biens ou femmes de chambre), que l'on ne peut pas remplacer à pied levé.

Par ailleurs, la machinerie de « Normandie » est telle que la marine militaire n'a pu accepter de prendre le navire en charge.

L'activité du port du Havre est pratiquement arrêtée

Le Havre, 4 décembre. — La grève maritime affecte environ cinq mille inscrits maritimes ou agents du service général, à bord, et immobilise au Havre vingt-cinq navires français, parmi lesquels « Normandie », « Ville-de-France », « De-Grasse », « Paris », « Carimare », « Whinlapp », « Wisconsin » et tous les remorqueurs de la Transatlantique.

Le service de remorquage du port est assuré par six remorqueurs seulement, d'ailleurs, n'occupant pas les quais et embarquant à bord de « Normandie ».

Les 327 volontaires américains rapatriés d'Espagne arrivés à la veille pour embarquer à bord de « Normandie » ont été conduits au parc de la C.I.M., à Sainte-Adresse, où ils resteront jusqu'à leur embarquement sur un navire américain.

Les quais du Havre présentent un aspect singulier. On n'y travaille pas ou peu et de nombreux groupes de gardes mobiles sillonnent le port.

D'autre part, les 1.300 hommes d'équipage de « Normandie » ont reçu dimanche matin par lettre recommandée leur congédiement.

L'attitude des grévistes aura été néfaste pour notre prestige

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier, le paquebot « Normandie » a dû être désarmé, à cause de la grève des divers services du bord et des inscrits maritimes.

Plus précis devait être encore un passager français : « Cette grève est une honte. Il fallait voir sourdre certains commentateurs. Nous autres, les Français, nous en avions le rouge au front. »

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

« J'ai autorisé la Compagnie générale transatlantique à prononcer le licenciement de tous les grévistes ; le réembauchage se fera plus tard, après épuisement des disponibilités en personnel que la compagnie prévoit de ce paquebot pour faire partir le paquebot « Normandie ».

Les inadmissibles prétentions italiennes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les anciens combattants corsés expriment leur indignation

Paris, 4 décembre. — Les anciens combattants corsés, réunis dimanche matin en assemblée générale extraordinaire, sous la présidence du médecin général Emly, ont adopté à l'unanimité un ordre du jour déclarant notamment :

« Les anciens combattants corsés considèrent comme une injure à leurs sentiments patriotiques la manifestation qui a été déclinée à la Chambre italienne. Cet ordre du jour a été ensuite remis à la présidence du Conseil et les membres de l'Association se sont rendus en groupe à l'Arc de Triomphe pour fleurir la tombe du Soldat Inconnu.

L'Union des combattants France-Italie France de faire part au gouvernement italien de l'émotion unanime des anciens combattants français

Paris, 4 décembre. — La section française de l'Union des combattants France-Italie dans un ordre du jour adopté samedi par son comité, déplore avec amertume la campagne anti-française de dénigrement qui s'exerce depuis trop longtemps dans la presse et la radio italiennes et que l'exécuse pas l'attitude d'une partie de la presse française et d'indigne des manifestations qui se sont produites mercredi 30 novembre à Rome, tant à la Chambre italienne que dans la rue.

Le nom de la Corse est donné à la place principale d'une ville italienne

Rome, 4 décembre. — Le nom de la Corse sera donné à la place principale de la ville d'Arezzo. La proposition en a été faite par le podestat au conseil de la cité qui l'a accueillie, disent les journaux, par une vibrante démonstration en faveur du Duce.

Des magasins sont endommagés

Tunis, 4 décembre. — Dimanche matin, de 10 h. à midi, des groupes de jeunes gens, au nombre d'environ 2.000, ont parcouru les principales artères de Tunis, en chantant la « Marseillaise », en criant « Vive la France ! » et en protestant contre les manifestations qui se sont déroulées récemment à la Chambre italienne.

L'autobus de la ligne Saint-Quentin à Amiens est écrasé par un train au passage à niveau de l'Orgibet près de Cléry-sur-Somme

Amiens, 4 décembre. — Un très grave accident s'est produit dimanche soir, à 20 h., entre Cléry-sur-Somme et Péronne, au passage à niveau non gardé de l'Orgibet. L'autobus Picardie (Citroën), faisant le service Saint-Quentin-Amiens, a été pris en charge par un train de marchandises de la ligne d'intérêt local de Péronne à Albert.

Les répercussions de la grève de mercredi

Paris, 4 décembre. — Le Conseil juridique de la C.G.T. communique une note déclarant :

« Par mesure de représailles, un certain nombre d'employeurs a émis ces jours-ci la prétention de soustraire des feuilles de paye de la semaine de travail suspendue par la grève, le montant d'une semaine de travail à titre d'indemnité de préavis. »

« Le Conseil juridique rappelle que les conventions à l'article 44 sur le paiement des salaires sont passibles d'amendes. »

« Le Conseil juridique rappelle que les conventions à l'article 44 sur le paiement des salaires sont passibles d'amendes. »

« Le Conseil juridique rappelle que les conventions à l'article 44 sur le paiement des salaires sont passibles d'amendes. »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Avant reçu des renforts, la police a réussi à disperser les manifestants et, à midi 15, le calme était complètement rétabli.

Quinze arrestations ont été opérées. Il s'agissait, pour moitié, de manifestants corsés et pour moitié, de contre-manifestants italiens ; au nombre de ces derniers, un instituteur italien, porteur d'un revolver, et qui tentait d'exécuter la foule contre les Corsés, et un autre Italien, armé d'un couteau, qui se jeta sur des jeunes gens se dirigeant vers le consulat d'Italie, ont été écroués.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne a eu un second entretien avec le comte Ciano

Rome, 4 décembre. — Lord Perth, qui avait eu samedi à midi, avec le comte Ciano, un entretien au cours duquel avait été fixée la date du voyage à Rome de M. Chamberlain et de lord Halifax, a été reçu de nouveau dans la soirée par le ministre des Affaires étrangères.

Le nom de la Corse est donné à la place principale d'une ville italienne

Rome, 4 décembre. — Le nom de la Corse sera donné à la place principale de la ville d'Arezzo. La proposition en a été faite par le podestat au conseil de la cité qui l'a accueillie, disent les journaux, par une vibrante démonstration en faveur du Duce.

AU CONGRÈS DU P.S.F.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 4 décembre. — Le troisième Congrès national du Parti Social français a pris fin dimanche matin, à 11 h. 15, au Palais des Sports par la lecture faite par le colonel de La Rocque, de la déclaration du parti, dont voici les principaux passages :

« Le parti conclut que les menaces les plus graves et les plus immédiates suspendues au-dessus de la France sont celles d'une guerre civile attirant l'invasion et celles d'une guerre extérieure suivie de cette révolution mondiale que prépare de longue main la puissance démiurgique des Soviets. »

« Pour la politique extérieure, la motion réclame : « Le renforcement de l'entente franco-britannique ; le réveil des amitiés françaises en Europe orientale ; la vitalité d'un empire d'outre-mer dont aucune parcelle ne saurait être arrachée à la France, dans le retour d'une collaboration sans sectarisme avec une Italie répudiant les méthodes provocatrices et les vaines fanfaronades, dans une juste révision des rapports de solidarité entre notre pays et une Espagne affranchie de la tutelle bolchevique ainsi que des moyens propres à maintenir libres nos communications trans méditerranéennes. »

« Nulle entente valable, nulle issue victorieuse d'un conflit avec l'Allemagne ne sauraient être attendues sinon d'une France forte et représentant simultanément un danger ni réel pour ses ennemis, un appui certain pour ses amis. »

« Quant aux relations du suffrage universel, se manifeste incapable d'apporter à un gouvernement quelconque une majorité stable. »

« Qu'au milieu d'un pareil état de choses, la première mesure de salut sera le vote d'un représentant électoral proportionnel assurant l'indépendance des partis et préjudant aux élections générales d'où devra sortir une majorité à la fois saine et stable. »

« Avant de se séparer, le congrès a décidé de tenir son prochain congrès à Paris en 1939. »

« Avant de se séparer, le congrès a décidé de tenir son prochain congrès à Paris en 1939. »

« Avant de se séparer, le congrès a décidé de tenir son prochain congrès à Paris en 1939. »

BERNIERE HEURE

Après les manifestations de la Chambre italienne visant Tunis et la Corse

Le rapport de lord Perth est arrivé à Londres

La réponse du comte Ciano à la demande d'éclaircissements de la Grande-Bretagne aurait un caractère satisfaisant

Londres, 4 décembre. — Le rapport de lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, sur la démarche qu'il avait été chargé de faire samedi soir auprès du gouvernement italien, a été reçu au Foreign Office.

« Selon les indications recueillies dans les milieux diplomatiques britanniques, le comte Ciano se serait efforcé d'atténuer la portée de la manifestation des députés et il aurait notamment insisté sur son caractère spontané. »

« Le comte Ciano, dit-on dans les milieux militaires, aurait également tenu à fournir à son interlocuteur tous apaisements en ce qui concerne les répercussions qu'aurait pu avoir son discours sur l'esprit et la lettre de l'accord anglo-italien d'avril dernier. On sait, en effet, que la démarche faite par lord Perth, était basée sur cet accord et spécialement sur celle de ses clauses, en vertu de laquelle les deux signataires reconnaissent la nécessité de maintenir le statu quo dans le bassin de la Méditerranée. Or, le ministre italien aurait donné à lord Perth l'assurance que cette stipulation ne saurait être remise en question par son discours et encore moins par les incidents qui l'ont accompagné. »

« Dans les cercles diplomatiques anglais, on se félicite de ce que l'une des principales clauses de l'accord anglo-italien ait été ainsi réaffirmée, et l'on n'a dit-on, aucune raison de croire que le gouvernement italien n'ait pu donner à la France une assurance similaire. »

« Mais la presse italienne se montre toujours aussi agressive »

Rome, 4 décembre. — Malgré les déclarations apaisantes du comte Ciano les journaux continuent à affirmer sur le ton de polémisme, la légitimité des revendications italiennes, sans toutefois les préciser. Ils parlent d'assurer aux compatriotes de l'étranger le « respect de la nationalité » et de « réparer les injustices », dont l'Italie aurait été victime.

« La « Gazzetta del Popolo » écrit, en particulier : « Que les Français protestent tant qu'ils veulent ; nous avons encore des questions à régler, et nous continuerons que nous chercherons à les régler tôt ou tard. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

« Les élections à la tête de l'Etat auront lieu dimanche prochain et la propagande du germanisme mensuel revendique la réalisation totale de l'autonomie inscrite dans le statut de l'Alsace. »

M. Spaak n'a pas achevé la composition du Cabinet belge

Il voudrait un « grand ministre des affaires économiques »

Bruxelles, 4 décembre. — M. Spaak a déclaré aux journalistes, après 23 h., que ses pourparlers sont très avancés, mais qu'il hésite encore sur les titulars de deux ou trois départements.

« Il voudrait un « grand ministre des affaires économiques » et ce ne sera pas facile à trouver, dans les circonstances actuelles. »

« M. Spaak se rendra lundi matin au Palais. Il soumettra à l'approbation du Roi sur une double liste les personnalités qu'il désire voir figurer dans son cabinet. »

« Voici les derniers renseignements sur l'attribution de certains portefeuilles : M. Heymans, ministre des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture, garderait l'Agriculture ; pour le département des Affaires économiques, on cite le nom de M. Gillie Yvernaux (libéral), commissaire royal pour le Borinage ; pour le département du Commerce extérieur, celui de M. Charles-Emmanuel Janssens, député libéral de Nivelles. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

« M. Spaak a prié M. Marché de lui garder sa collaboration. Le ministre des Transports a accepté. »

A Roubaix, les Anciens sous-officiers français ont brillamment fêté la Sainte-Barbe

La Mutuelle des Anciens sous-officiers français a donné hier dimanche, sa fête annuelle, dans une salle de la Brasserie d'Alsace, rue de la Gare.

« Une nombreuse assistance a rempli la vaste salle et, à la table d'honneur on remarquait plusieurs personnalités, dont M. Jules D'Halluin, président d'honneur, le bâtonnier Léon Gribballe, ancien bâtonnier d'honneur, Ferdinand Lemaire, président actif des Polius d'Orient, le président de la Mutuelle, M. Deschamps, président des Sauveteurs du Nord, Léon Gribballe, ancien député du Nord, Louis Deschamps, président des Anciens sous-officiers et Louis Hus, vice-président, etc... »

« Après un repas excellent, coupé par les auditions d'excellents chanteurs, plusieurs discours furent prononcés. »

« M. Louis Deschamps, parla de la période agitée que notre pays vient de vivre, puis au nom du groupement il dit sa gratitude à M. D'Halluin et, au milieu des applaudissements il lui offrit, pour Mme D'Halluin, un cadeau. »

« M. Deschamps remercia aussi ses invités et pour terminer il demanda aux anciens sous-officiers de rester fidèles à leur société. »

« Après lui, M. D'Halluin, se leva et, au milieu d'une attention soutenue, il parla, avec cette fougue et cette force persuasive qui rendent ses discours si pleins d'intérêt. »

« Il parla de la situation obérée de notre pays et, après un bref retour sur le passé, établit le bilan de l'expérience que nous venons de faire pendant deux ans. »

« Si nous établissons aujourd'hui dit-il en toute objectivité et en dehors de tout esprit de parti, le bilan d'une expérience de deux années sur le terrain financier, économique et extérieur, voici les chiffres et les faits : »

« Au bilan financier, une inflation galopante de 50 milliards ; 45 milliards d'emprunt ; 35 milliards de billets de banque supplémentaires ; 17 milliards d'impôts nouveaux ; trois dévaluations successives (octobre 1936, juin 1937, juillet 1938) représentant notre franc de 50 % de sa valeur. »

« Au bilan économique, que voyons-nous ? D'abord la hausse du prix de la vie. Les prix de détail augmentés de 50 %, les prix de gros de 75 %. Le pain passant de 1,60 à 3,05 augmentant de 90 %. Nos voyons ensuite le déficit de la balance commerciale passant de 5 milliards 500 millions en 1936 à 13 milliards 800 millions pour les neuf premiers mois de 1938, en augmentation de plus de 300 %. Nous voyons aussi la chute de la production française. »

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION LA COUPE DU RESEAU DU NORD

L'U.S. Cheminots de Tourcoing bat l'A.S. Cheminots de Paris par 3 buts à 1

Devant trois cents personnes, au stade de La Chapelle, à Paris, les Cheminots tourcoingiens se sont qualifiés assez aisément pour la finale de la Coupe du Réseau du Nord.

« A la pause, le score était nul : 1-1. Tourcoing menait par son centre-avant, Paris égalisant également par son centre-avant. En deuxième mi-temps les Tourcoingiens assurèrent le plus souvent l'avantage et le centre-avant, puis l'intérieur droit marquèrent chacun une fois. »

« Très belle partie des Tourcoingiens et notamment de l'intérieur droit. »

MATCH INTERNATIONAL « A Prague, la Tchécoslovaquie bat la Roumanie par 6 buts à 2. »

LA COUPE DE FRANCE Les résultats des matches à rejouer du cinquième tour

« A Paris : Amiens A.C. bat A.S. Amiens par 2 buts à 1. »

« A Saint-Raphaël : Stade Raphaëlois bat Nîmes Olympique par 2 buts à 1 (après prolongations). »

« A Béziers : Centre bat Sud-Ouest par 3 buts à 2. »

« A Vaucluse : Lyonnet bat Auvergne par 3 buts à 1. »

Le premier tour du tournoi interligues amateurs

« A Saint-Dizier : Nord-Est bat Normandie par 2 buts à 1. »

« A Loriet : Ouest et Paris font match nul par 1 but à 1. »

« A Amiens : Bourgeois-Franche-Ouest bat Centre-Ouest par 7 buts à 3 (après prolongations). »

« A Brest : Centre bat Sud-Ouest par 3 buts à 2. »

« A Vaucluse : Lyonnet bat Auvergne par 3 buts à 1. »

« A Béziers : Midi bat Sud-Est par 2 buts à 1. »

« A Metz : Lorraine bat Alsace par 4 buts à 0. »

« A Morlaix : S. O. Piret bat Stade Morlaisien par 2 buts à 1. »

« A Toulouse : Toulouse P. C. bat Olympique de Marseille par 3 buts à 0. »

« M. Georges Juvet, 61 ans, de Besançon, se rendait en automobile en Suisse accompagné de sa femme et de ses deux enfants, âgés de huit et de cinq ans. Près du village d'Hérémencourt, le conducteur fut pris d'un éblouissement et le véhicule s'éleva contre un arbre. M. Juvet fut tué sur le coup ; sa femme et ses deux enfants sont grièvement blessés. »

Quatre cents dirigeants de la Jeunesse catholique ont pris part dimanche à une intéressante journée d'études au collège de Marcq

C'est à M. Eugène Duthoit que revint la charge de lire la conclusion de cette matinée. En quelques mots qui soulignent l'assistance, il rappela que le travail, si déprimant soit-il, permet l'accomplissement de la vocation divine assignée à chacun.

« Notre rôle, dit-il, ne se résume pas à M. le chanoine Tiberghien, est d'homme de bien notre travail dans la lignée de notre vocation personnelle. »

« Tous les congressistes se dirigèrent alors vers la chapelle où M. l'abbé Bouthillier, aumônier diocésain de J.I.C., célébra la messe, au cours de laquelle M. l'abbé Mépion, sous-directeur des œuvres, rappela le sens de cette journée d'études des classes. »

« Après un repas copieux, fraternel et amical, la seconde partie de la journée s'ouvrit par un brillant exposé de M. Robert Lemaire sur le service des maîtres. Il décrit la situation douloureuse et souvent tragique de ces jeunes, usés par la maladie et plus encore par l'atmosphère morale dans laquelle ils se meuvent. »

« M. le chanoine Zoete, aumônier diocésain, dirigea une discussion sur la messe d'espérance lancée dernièrement par les secrétariats généraux de mouvements spécialisés. Il souligna la portée de ce message venu à son heure et l'importance de l'effort irremplaçable de l'A.C.J.F. pour modifier la société tout entière en rechristianisant chaque milieu social. »

« M. Paul Noddings dégagea les conclusions de diverses séries d'études et montra l'originalité des mouvements spécialisés de l'A.C.J.F. qui, en dehors de toute action politique, préparent au pays des citoyens qui feront régner la fraternité dans leur milieu. »

« Les jétistes ont eu aussi la joie d'avoir au milieu d'eux, pendant ces journées, les dirigeants de la J.I.C.F. de Belgique, M. Van den Heuvel, ainsi que l'aumônier national de la J.I.C.F. belge, M. l'abbé Mespaigne. »

« Vingt-trois aumôniers jétistes venus avec les militaires de leur diocèse témoignèrent par leur présence de la sympathie fondée sur eux par la hiérarchie. »

« En fin de journée les dirigeants J.I.C.F. J.A.C.P.-B.C.P. ainsi qu'un dirigeant de J.I.C. ont voulu apporter le témoignage de la pénétration qu'ils ont eue de la situation dans leur milieu. »

« En fin de journée les dirigeants J.I.C.F. J.A.C.P.-B.C.P. ainsi qu'un dirigeant de J.I.C. ont voulu apporter le témoignage de la pénétration qu'ils ont eue de la situation dans leur milieu. »

« En fin de journée les dirigeants J.I.C.F. J.A.C.P.-B.C.P. ainsi qu'un dirigeant de J.I.C. ont voulu apporter le témoignage de la pénétration qu'ils ont eue de la situation dans leur milieu. »

Dans la Région du Nord

C'est la question des licenciements qui suscite encore quelque agitation.

mais M. Carles, préfet, s'est employé à l'apaisement

Comme on dot s'y attendre, c